

10 Faits divers & Justice

Usurpation de titre/A peine sorti de prison pour les mêmes faits

Retour en taule pour le pseudo-lieutenant de police

SCOM

Libreville/Gabon

AINSI, les huit mois de prison écopés auparavant, n'auront finalement pas servi de leçon à Sylver Lingombet, Gabonais de 31 ans. En effet, celui qui se faisait passer pour un lieutenant de police vient, une fois de plus, de tomber dans les filets des éléments de l'antenne de la Police d'investigations judiciaires (Pij) de Makokou, pour des faits similaires à ceux qui lui avaient déjà valu des ennuis judiciaires. Présenté au nouveau procureur de la République, le mardi 11 octobre dernier, le faux officier des Forces de police nationale (FPN) a

été renvoyé dans l'univers carcéral, auquel il semble avoir pris goût.

Le samedi 8 octobre dernier, Sylver Lingombet sort du pénitencier du chef-lieu de la province de l'Ogoué-Ivindo. Le même jour, il décide de passer la nuit dans un motel du quartier Central. Le lendemain, dimanche 9 octobre, vers 11 heures, l'ancien taulard qui veut prendre une bière, se rend dans le troquet géré par Prisca Eyeghe, une élève du lycée Excellence, qui ne laisse pas insensible le trentenaire. Aussi, révèle-t-il à cette dernière ses intentions.

Au cours des échanges, la demoiselle veut en savoir davantage sur la situation professionnelle de son soupirant. Ce à quoi Sylver

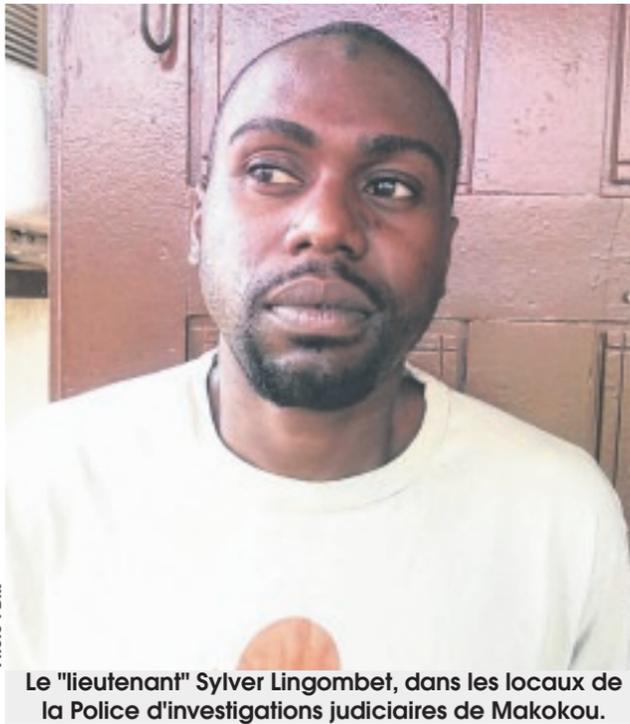


Photo : D.R

Le "lieutenant" Sylver Lingombet, dans les locaux de la Police d'investigations judiciaires de Makokou.

Lingombet répond en brandissant la qualité de lieutenant de police nouvellement affecté dans la localité. Il confie également à la jeune femme qu'il est logé dans une somptueuse structure hôtelière du coin. Et pour montrer qu'il a du répondant, s'agissant des ressources financières, le pseudo-lieutenant offre à boire à la fille et à certains clients présents dans le bistrot.

Par la suite, la gérante présente la facture qui s'élève à près de 10 000 francs et exige d'être payée séance tenante. Mais cette exigence de Prisca Eyeghe provoque curieusement l'ire du client, qui lui rappelle aussitôt son rang social, histoire de lui faire comprendre qu'elle n'a pas

affaire à n'importe qui. Sur ces entrefaites, Sylver Lingombet s'empresse de sortir du troquet, sous le faux prétexte d'aller récupérer de l'argent dans sa chambre. Mais les clients, parmi lesquels des flics en civil, flairent immédiatement l'escroquerie et une fuite en avant du mystérieux officier de police. Ainsi, alors qu'il tente de prendre discrètement la poudre d'escampette, l'individu est appréhendé par des militaires, informés de la situation. Les agents de la Police d'investigations judiciaires - qui avaient déjà eu affaire au natif de Koula-Moutou, l'ont à nouveau interpellé le mardi dernier, en vue de son déferrement.

Abus de confiance, faux et usage de faux

Des chefs d'accusation accablants pour Moussa Ousmane

AEE

Libreville/Gabon

MOUSSA Ousmane, ressortissant camerounais de 34 ans, va devoir payer au plus fort le prix de sa malhonnêteté - si sa culpabilité est formellement établie par les instances judiciaires - envers son ami, M.H, un Mauritanien, propriétaire d'un taxi, qui a décidé de porter plainte contre lui.

Selon les faits rapportés par le plaignant lui-même, alors qu'il doit s'absenter pendant trois mois pour un voyage dans son pays natal, et ne pouvant laisser le taxi garé à son domicile durant toute cette période, M.H. le confie à son ami Moussa Ousmane, de sorte que ce dernier continue à l'exploiter. Selon un accord



Photo : AEE

Moussa Ousmane dans les locaux de la BSPJ.

conclu entre les deux parties, le Camerounais doit mettre de côté, toutes les deux semaines, une somme de 300 000 francs

pour le propriétaire du véhicule, jusqu'à son retour. Soit près de deux millions de francs attendus à l'issue des trois mois.



Photo : AEE

Les faux documents administratifs retrouvés sur le sujet camerounais.

Malheureusement, lorsqu'il revient au Gabon, M.H. constate, non seulement que Moussa n'a pas honoré le contrat, mais en plus, que son taxi est fortement endommagé. Plus grave, les documents afférents à la circulation du véhicule n'existent plus. Moussa Ousmane lui ex-

plique qu'il n'aurait travaillé que pendant 14 jours, la voiture ayant été en proie à des pannes. M.H. demande alors à son ami de lui remettre simplement la recette des fameux 14 jours travaillés. Mais chose curieuse, Moussa est incapable de sortir le moindre franc.

Le propriétaire du taxi réalise, dès lors, qu'il vient d'être abusé par un individu en qui il avait confiance. Aussi, saisit-il la Brigade spéciale de police judiciaire (BSPJ). Les éléments de cette unité, rapidement, mettent la main sur le sujet camerounais. Lors d'une fouille effectuée sur l'intéressé au poste de police, les gendarmes découvrent que Moussa Ousmane détient une carte nationale d'identité et un permis de conduire gabonais. Appelé par les agents à s'expliquer, le suspect finit par avouer : les deux documents sont des faux ! Il affirmait avoir obtenu auprès d'une "connaissance", en échange d'une somme de 100 000 francs. Moussa Ousmane devrait être présenté ce jeudi devant le parquet de Libreville.

Insécurité à Libreville

Braqueurs et voleurs à la fête

Olivier NDEMBI

Libreville/Gabon

LES Librevillois sont confrontés, depuis quelque temps, à une nouvelle forme d'insécurité qui, tel un virus, évolue à bas bruit, rongant ainsi de l'intérieur ceux qui en sont atteints. Nouvelle, parce que les auteurs de ces actes répréhensibles opèrent désormais à visage découvert et à des heures de pointe, au nez et à la barbe de forces de sécurité et de passants.

Il s'agit des braquages et vols, à main armée ou non, perpétrés à bord de véhicules de transport en com-

mun ou privés, sur de simples citoyens. Il semble que le phénomène se soit même intensifié depuis que tous les agents de défense et de sécurité ont été réquisitionnés pour effectuer des contrôles sur la voie publique, au lendemain de la crise post-électorale née de la proclamation des résultats provisoires du scrutin de 27 août dernier. Des contrôles qui, disons-le tout net, plus ils tirent en longueur, plus ils semblent sortir du cadre pour lequel ces agents ont été massivement déployés sur le terrain. Ayant ainsi des fortunes diverses que tout usager de la route peut observer chaque jour. Il est vrai que dans notre

pays, le déficit de statistiques actualisées, lorsqu'elles existent, est un problème qui se pose avec acuité. Sinon, les administrations concernées se seraient sans nul doute rendues compte du nombre impressionnant de personnes qui se rendent tous les jours dans les commissariats de police, pour se plaindre de cas de braquages dans la rue ou à bord de véhicules. Un phénomène qui n'épargne même plus des personnes au volant de voitures en stationnement.

Organisés en gangs de deux, trois ou plus, des adolescents armés de couteaux ou autres armes blanches n'hésitent plus, au détour d'un parking ou

sur un trottoir, à tenir en respect des responsables d'administrations, qu'ils délestent ensuite de leur argent ou de leurs sacs. Les "attaques" surviennent si vite que les victimes ont à peine le temps de réagir. Et une fois leur forfait accompli, en quelques secondes, les garnements se fondent dans la nature, emportant avec eux argent, ordinateurs et documents personnels; laissant derrière eux des victimes dans le désarroi.

En sus des braquages et vols à la tire, il se développe une autre forme d'insécurité se caractérisant par le vol de sacs laissés par leurs propriétaires dans leurs véhicules. Fins observateurs et ayant,

semble-t-il, un flair exercé pour le mal, les voleurs guettent tous ceux qui descendent de leurs mécaniques, dans les parkings des grandes surfaces commerciales, aux abords des établissements scolaires, restaurants ou autres structures très fréquentées.

Quelques secondes leur suffisent pour faire un repérage des biens éventuels contenus dans les véhicules, puis ils n'hésitent pas à casser les vitres pour se les approprier. Le propriétaire n'a que ses yeux pour pleurer lorsque, quelques minutes plus tard, il constate les dégâts. Victime récemment du vol de son sac, qu'il avait oublié dans son véhicule, un

usager affirme avoir pris la décision de ne plus jamais en porter un lors de ses sorties, après la perte de tous ses papiers. Une telle décision est-elle possible pour plusieurs d'entre nous, surtout pour les femmes habituées aux fourre-tout où elles mettent leurs documents et autres accessoires de beauté ?

Il reste que, face aux limites des forces de sécurité pour juguler ce fléau, la menace devient si sérieuse qu'il conviendrait que chacun de nous s'organise à son niveau, en tirant notamment des enseignements sur les erreurs des premières victimes, pour ne pas être à son tour, une de plus, demain.